

# Transformation des abords de la cathédrale de Saint-Pierre à Genève

Autor(en): **Fatio, Guillaume**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **35 (1940)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173085>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## *Transformation des abords de la cathédrale de Saint-Pierre à Genève*

---

### L'ancien Palais Episcopal.

La transformation d'une des parties les plus anciennes de Genève vient d'être exécutée; au point de vue de l'urbanisme, elle pourra intéresser les lecteurs du *Heimatschutz*.

L'année 1034 marque une date importante dans l'histoire de cette ville, qui faisait alors partie du royaume du Bourgogne. Rodolphe III, dernier roi de ce pays, désigna l'empereur d'Allemagne, Conrad le Salique, comme son successeur. Ce dernier arriva avec une armée et, après avoir soumis tous les seigneurs qui voulaient s'y opposer, prit possession de ses nouveaux États.

Genève devint ainsi ville impériale, mais, trop occupés ailleurs, les empereurs n'y exercèrent pas l'autorité effective; ils la remirent entre les mains des évêques qui, dès lors, prirent le titre de princes de Genève. Cette double souveraineté est rappelée par les armoiries de la ville, l'aigle étant l'emblème de l'empire et la clef celui de l'évêque ou de l'église.

Les évêques s'installèrent dans le palais épiscopal qui se trouvait entre l'abside de la cathédrale et les escarpements qui dominent, à l'orient, la place du Bourg-de-Four et la rue de la Fontaine. Des documents du douzième siècle mentionnent cette demeure, qui fut incendiée en 1334 et en 1430. Elle fut réédifiée vers 1440, telle qu'elle a subsisté jusqu'en 1840 et qu'elle est représentée sur l'aquarelle que nous reproduisons. Comme on peut s'en rendre compte par cette vue, l'ancien palais des évêques n'avait rien de princier ni d'artistique mais ne manquait pas de pittoresque et encadrait harmonieusement la cathédrale. L'ensemble des bâtiments était divisé en plusieurs corps de logis séparés par des cours ou des jardins. Le bâtiment central était le plus ancien, comme l'indiquait son style d'architecture tant extérieur qu'intérieur. La façade, du côté de l'entrée sur la rue de l'Evêché, était ornée d'une frise en briques apparentes indiquant une construction du quinzième siècle, ainsi que les fenêtres carrées, divisées en quatre parties par une croix en pierre, qui s'ouvraient sur les autres côtés du bâtiment.



*Ancien palais épiscopal, démoli en 1840, d'après une aquarelle d'Henri Silvestre.*

*Die Kathedrale von Genf mit dem alten, im Jahre 1840 abgerissenen Bischofspalast (rechts).*

Au premier étage, se trouvait une vaste pièce, dite salle du Conseil, d'une douzaine de mètres de chaque côté, ornée d'un beau plafond à sommiers sculptés se croisant à angle droit; entre ceux-ci, des poutrelles formaient de petits caissons carrés. Dans l'embrasure de la fenêtre, des bancs de pierre étaient pratiqués dans l'épaisseur des murs. La chambre de l'Evêque, ornée de fresques, était à côté de la grande salle. Un petit local triangulaire, attenant à cette chambre et appelé cabinet de l'Evêque, jouissait, grâce à sa position avancée et fort élevée, d'une vue étendue sur le lac et la moitié de la ville.

Au rez-de-chaussée, se trouvaient une vaste cuisine, des caves et autres locaux dont l'un portait le titre de chambre de la question; comme son nom l'indique, on y procédait aux interrogatoires, facilités par les tortures que subissaient les prévenus dans la cour voisine dite de l'estrapade; le tout était complété par des oubliettes.

Du jardin de l'évêque, situé à l'extrémité nord du palais, partait un petit escalier couvert dont l'issue inférieure débouchait dans le passage

du Muret. C'est par ce passage dissimulé que le dernier évêque de Genève, Pierre de la Baume, quitta furtivement sa résidence en 1533, descendit la rue de la Fontaine et s'embarqua sur un bateau, à Longemalle, pour ne plus revenir.

Avec le départ du prince-évêque, suivi de l'adoption de la Réforme, Genève se déclara seigneurie indépendante, dont le gouvernement passa aux mains des syndics et du Petit Conseil, qui, dès lors, exercèrent l'autorité.

#### Transformation du palais épiscopal en prison.

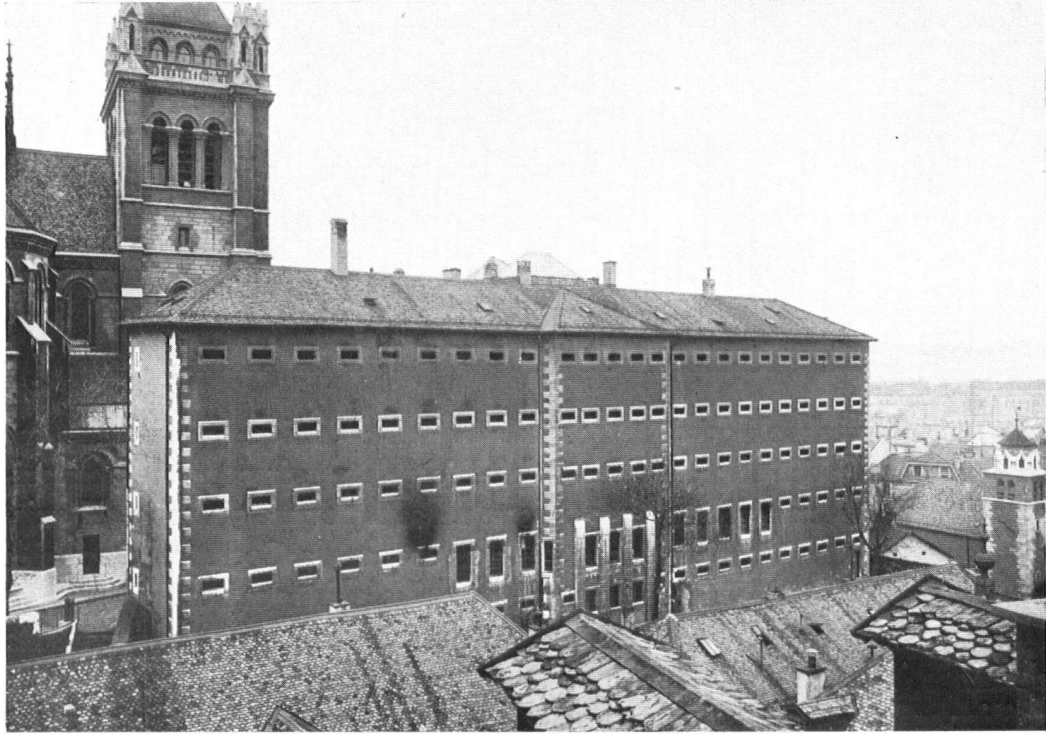
Le 23 novembre 1535, les Conseils de la République décidèrent que la « maison épiscopale derrière Saint-Pierre » serait convertie en prison « pour éviter deux geôliers puisqu'un seul pourra suffire ». Il existait, en effet, une seconde prison dans une tour à la Corraterie, appelée le Petit Evêché, qui, dès lors, cessa d'être utilisée dans ce but.

La grande salle de l'ancien évêché devint un corps de garde. La chambre à coucher de l'évêque fut transformée en réfectoire pour le geôlier et les gardiens. Les caves ne furent plus que de sombres cachots, aux murs desquels on pouvait voir des anneaux de fer destinés à enchaîner les condamnés. Des instruments de torture vinrent compléter les accessoires considérés comme indispensables à l'administration de la justice. Bien des souvenirs tragiques pourraient être cités qui s'attachent à ces sombres lieux.

Cette prison improvisée était fort mal entretenue et les détenus s'en échappaient facilement. Dès le dix-huitième siècle, elle était délabrée et les bâtiments tombaient en ruine; des réparations indispensables s'imposaient aussi au point de vue de la salubrité. En 1827, une commission chargée d'étudier la question déclara que, de toutes les prisons qu'elle avait visitées, celle de l'Evêché était la moins propre à remplir son but.

#### Prison nouvelle sur l'emplacement de l'ancien Evêché.

En 1840, l'ancien Evêché fut démoli et remplacé par un bâtiment mieux approprié à sa destination. Cette massive construction rectangulaire comprenait cinq étages de cellules s'ouvrant sur d'étroites galeries intérieures. Si l'organisation des services nouveaux donna toute satisfaction, l'aspect extérieur du bâtiment fut déplorable au point de vue esthétique; en effet, la plus grande partie de la cathédrale, du côté nord et est, fut entièrement masquée aux regards.



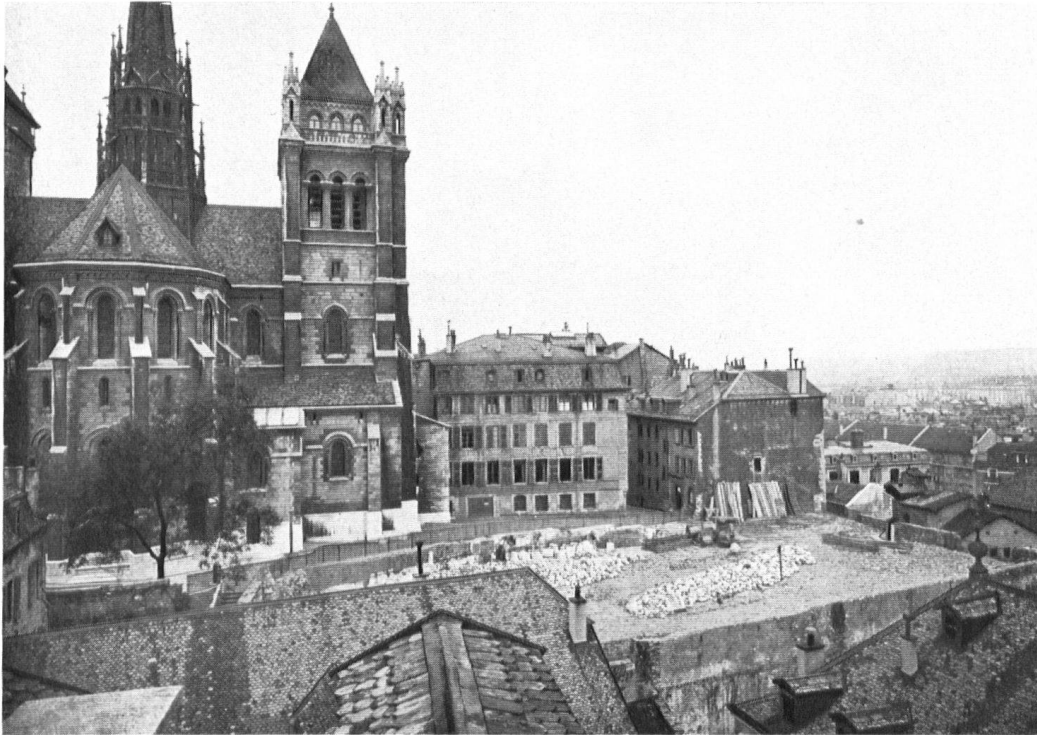
*Prison de l'Evêché, construite en 1841 et démolie en 1940.*

*An Stelle des Bischofspalastes wurde im Jahre 1841 dieser unbeschreibliche, das ganze Stadtbild beherrschende Gefängnisturm gesetzt.*

La nouvelle prison remplit son rôle jusqu'en 1911, époque à laquelle, à la suite d'une convention entre les cantons de Genève et de Berne, on renonça à maintenir les détenus enfermés dans des cellules pendant de nombreuses années et on décida de les envoyer à Witzwil, pour s'y livrer à des travaux de campagne, utiles aussi bien à la communauté qu'à leur propre relèvement. Après avoir vainement cherché une utilisation pour ce bâtiment devenu, dès lors, vacant, on décida sa démolition, qui vient d'être achevée après un siècle d'existence. Personne n'a regretté sa disparition.

#### Les nouvelles terrasses de l'Evêché.

Les pentes qui descendent du chevet de la cathédrale dans la direction de la place du Bourg-de-Four, de la rue de la Fontaine et de la rue Toutes-Ames ont subi des modifications au cours des siècles. Sans remonter aux époques préhistoriques, on peut compter trois terrasses



*Terrasse de l'Evêché. Etat actuel avant la terminaison des travaux.*

*Nach 100 Jahren besinnen die Bürger Genfs sich eines bessern: das Gefängnis wird abgerissen, um baumbestandenen Terrassen Platz zu machen. (Aufnahme während des Umbaus.)*

successives dont les murs de soutènement, se dirigeant du nord au sud, ont été construits les uns devant les autres, en agrandissant chaque fois l'étendue de l'esplanade supérieure.

Le mur le plus ancien se trouvait à l'aplomb de la façade du palais épiscopal, du côté est, et fut retrouvé lors de la démolition de ce bâtiment. Ce mur, de la fin du troisième siècle, mesurait plus de deux mètres d'épaisseur dans sa partie supérieure; les matériaux qui le composaient consistaient en grosses pierres de roche, la plupart taillées, paraissant avoir déjà servi à des constructions antérieures et provenant des matériaux employés dans des édifices romains. Ce mur est encore visible au point de jonction du passage du Muret avec la rue des Barrières.

La deuxième muraille, qui devait remonter au quinzième siècle, est celle que l'on voit sur la vue de l'ancien Evêché et qui soutenait les cours de cet édifice. Ses matériaux de construction étaient composés d'un mélange de petites pierres roulées, mêlées à beaucoup de mortier, le tout formant un assemblage compact et très dur; son revêtement extérieur





*Anciens immeubles de la rue Toutes-Ames, au-dessous de l'Evêché, démolis en 1940.*

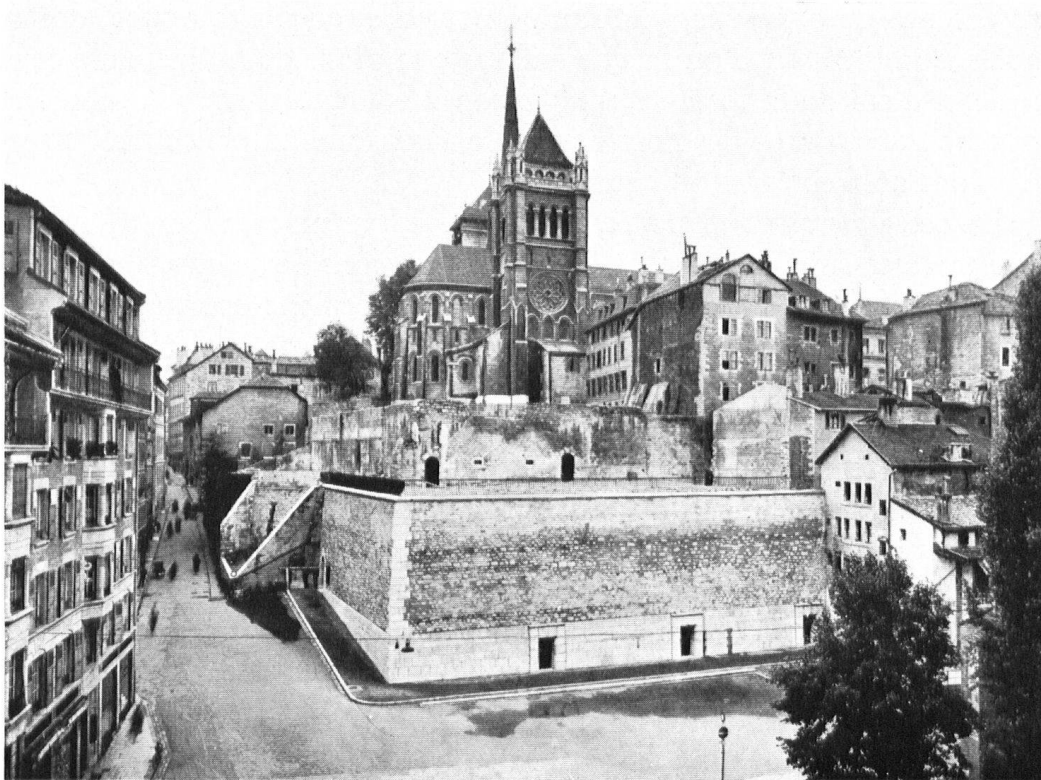
*Die üblen Baracken am Fusse der Kathedrale.*

était en pierres de taille d'un grès rougeâtre, semblables à celles dont avait été construite une partie de l'Evêché.

La troisième muraille, enfin, date de la construction de la prison, en 1841; la terrasse s'augmenta alors d'une nouvelle bande de quatre mètres de largeur, prise sur le terrain inférieur du côté de la rue de la Fontaine. Ce mur existe encore.

En dessous de l'ancienne enceinte de l'Evêché, à l'angle de la rue de la Fontaine et de la rue Toutes-Ames, il y avait un groupe compact d'immeubles vétustes et que les services d'hygiène considéraient comme inhabitables. Sans valeur artistique ni archéologique, ils viennent d'être démolis.

Le Service d'Urbanisme, que dirige M. l'ingénieur A. Bodmer, et M. l'architecte A. Guyonnet, a été chargé par le président du Département des Travaux publics, M. L. Casai, d'établir les plans et de surveiller la construction et l'aménagement de deux terrasses sur l'em-



*Nouvelles terrasses de l'Evêché vues du nord. Etat actuel avant la terminaison des travaux.  
Auch dieser wenig erfreuliche Teil von „Alt-Genf“ verschwindet und der Blick auf die Kathedrale wird freigelegt. (Aufnahme vor Beendigung der Arbeit.)*

placement de l'ensemble des immeubles qui se trouvaient derrière la cathédrale et que nous venons de décrire.

Une première terrasse remplace les immeubles de la rue Toutes-Ames et se trouve immédiatement au-dessous de l'ancienne prison de l'Evêché, du côté nord. Les murs de cette terrasse, de 12 mètres de hauteur, sont en pierres apparentes, soutenus par un soubassement de roche et couronnés d'un cordon en pierre de taille. Par une heureuse combinaison, l'intérieur de cette terrasse a été aménagé en abris contre les attaques aériennes, répartis sur deux étages et pouvant recevoir onze cents personnes assises. Trois portes y donnent accès de la rue, avec deux sorties de secours. La nouvelle construction se trouvant à 9 mètres environ en retrait des façades des anciens immeubles, cela a permis de créer une petite place publique.

La largeur de la rue de la Fontaine, qui gravit la colline et borde cette terrasse du côté de l'est, a pu aussi être doublée. De la partie



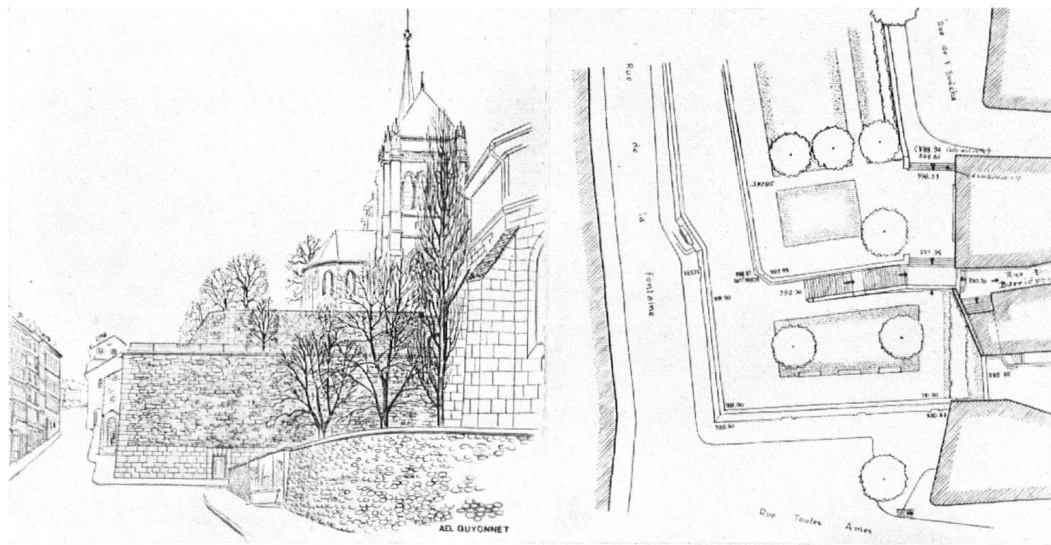
supérieure de cette rue, une rampe nouvelle, en pente douce, donne accès à la terrasse, d'où la vue embrasse la place de Longemalle et la rade. Du sol de la terrasse, une liaison a été établie avec l'antique et pittoresque passage des Barrières, à l'endroit où l'on peut voir les vestiges de l'ancienne muraille romaine.

De cette terrasse inférieure, on accèdera, par un escalier extérieur, à une terrasse supérieure. Celle-ci, de dimensions beaucoup plus vastes que la précédente, s'étend sur tout l'emplacement occupé par l'ancienne prison et ses cours, dont les murs de clôture ont été conservés et utilisés. Un jardin y sera aménagé et agrémenté d'arbres de haute futaie qui encadreront le chevet de la cathédrale.

Ainsi se terminera la transformation de tout un quartier de Genève, transformation qui, comme on peut le penser, n'a pas manqué de susciter des discussions, au sein de la république, entre les partisans de la conservation des anciens quartiers pittoresques et ceux qui préconisent l'amélioration de la circulation dans la vieille ville. La section genevoise du Heimatschutz n'a pas manqué de faire entendre sa voix dans le débat.

*Guillaume Fatio.*

*Photos: Molly et Boissonas, Genève.*



*Vue perspective des terrasses et plan d'aménagement des abords du chevet de la cathédrale.  
Projets de M. A. Guyonnet, architecte, Genève.*

*Pläne für die endgültige Gestaltung der Umgebung der Kathedrale mit den neuen Terrassen.*